



La plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE)

Les plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE), mises en place par les intercommunalités, doivent permettre d'atteindre l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique : 500 000 logements rénovés par an en Nouvelle Aquitaine.

Ce service public de proximité offre aux particuliers un accompagnement gratuit pour des projets visant à améliorer la performance énergétique de leur logement.

La communauté de communes de Montesquieu soutient la mise en place d'une PTRE et déploie ce dispositif sur son territoire en partenariat avec le CREAQ, spécialiste de la rénovation énergétique depuis plus de 20 ans.

Que vous soyez locataires ou propriétaires, ces spécialistes de l'énergie et de l'habitat vous apporteront des conseils neutres, indépendants et objectifs pour mener à bien vos projets de rénovation de votre logement.

Une multitude de thèmes pourront être abordés au cours des rendez-vous :

- ✓ Vos consommations énergétiques et les économies possibles
- ✓ Les aides financières accordées
- ✓ L'isolation de votre maison
- ✓ Le type d'équipement de chauffage à choisir
- ✓ Les énergies renouvelables
- ✓ La lecture de vos devis

Comment rencontrer un Conseiller Plateforme ?

Pour être rappelé par un conseiller en énergie, remplissez un formulaire de contact sur le site internet du CREAQ : www.creaq.org ou appelez le 05 57 95 97 04.

Si vous souhaitez prendre directement rendez-vous sur un lieu de permanence, réservez un créneau sur le site du CREAQ : www.creaq.org rubrique « Prendre rendez-vous ».